

À la page 204 du deuxième volume de son excellent et exhaustif ouvrage sur Mansfeld, l'abbé Massarette donne une description du cortège funèbre qui se déroula le 1^{er} juin 1604 dans les rues de la ville de Luxembourg pour aboutir à la chapelle funéraire que Mansfeld s'était fait construire en 1595 dans le jardin des Cordeliers.

Godefroid d'Eltz, seigneur de Clervaux, portait la couronne du prince défunt; Jean-Guillaume de *Hattstein* (k) conduisait le troisième cheval de bataille du gouverneur; Eustache de *Munichausen* (l) et son neveu Ernest portaient, l'un les éperons, l'autre, sur un coussin de velours noir, le collier de la Toison d'or; Charles de *Daun* fut un des dix porteurs du cercueil de plomb dans lequel on avait placé le corps de P. E. de Mansfeld.

Assistaient encore aux obsèques, les trois fils de feu Paul von der *Feltz* (v. plus loin): Herman et Pierre-Ernest conduisaient respectivement le premier et le deuxième cheval de bataille tandis que Jean-Oswald faisait partie du groupe de Charles de Daun. (33)

P. E. de Mansfeld eut d'Anne de Bentzeraadt, «fille libre et non mariée, d'une famille de petite noblesse du Luxembourg» (34), trois enfants naturels, Ernest, Charles et Anne, qu'il dota chichement dans son testament, préférant les recommander à la bienveillance de ses souverains. (35) Relevons, entre parenthèses, que la validité de la légitimation de ces enfants, signée par Philippe II et datée de 1591 a toujours été contestée.

En souvenir de leur fidèle serviteur, les Archiducs continuèrent à montrer la plus grande sollicitude pour ses trois enfants. Si Albert et Isabelle eurent bien de la satisfaction avec Charles et Anne de Mansfeld nous verrons plus loin qu'il n'en fut pas de même avec le condottière Ernest.

C'est grâce à la recommandation des Archiducs que Charles, né en 1590 à Clausen et élève des jésuites à Luxembourg, fut admis en 1608 au Collège germanique à Rome. Tombé malade il revint au Luxembourg puis se rendit à Louvain pour y faire des études de droit. Les Archiducs lui témoignèrent leur confiance en le nommant maître des cérémonies pour le service divin à leur cour. En 1620 il retourna à Rome où il fit son doctorat en théologie (1624). (36) En 1626 nous trouverons Charles de Mansfeld premier chapelain de l'Infante Isabelle puis, l'année d'après, conseiller de courte robe au Conseil provincial de Luxembourg. Il décéda à Bruxelles en janvier 1661 après avoir été grand-aumônier des armées d'Espagne et chanoine à la Collégiale de Ste-Gudule et St-Michel à Bruxelles. (37)

Nous reparlerons de Charles et Anne de Mansfeld au chapitre «La Gouvernante».

Nous avons relaté ailleurs (fasc. IX, p. 44) pourquoi les comté de Vianden et seigneuries de Dasbourg, Butgenbach et St-Vith avaient été enlevés en 1566 à la maison d'Orange. Etant donné que le fils de Guillaume le Taciturne, Philippe-Guillaume, comte de Buren, était resté catholique et se trouvait depuis 1596 à la Cour de Bruxelles, les Archiducs, par lettres patentes du 27 août 1604, lui accordèrent mainlevée desdites terres. (38)